Image not found or type unknown

Bail non renouvellé suite de mes trois ans

Par **VAN MARCKE PHILIPPE**, le **13/12/2016** à **16:59**

bonjour
suite a mon passage au poste de police pour dépos de main courante envers mon bailleur fin du baille en 2015 le syndic aucun renouvellement n'est possible ,autre part suite a une intercation en sortant de mon studio , ma menacer de mettre a la porte suis en surendettement en 2022 donc impossible de faire chéque pou retenir un studio non plus louer un camionettte donc la solution la rue sdf ancien fonctionnaire j'ai 73 ans
voici mes cordonnée
mr van marcke philippe
6 résidence de lorraine
51200 épernay
0351409277

Par **VAN MARCKE PHILIPPE**, le **13/12/2016** à **17:12**

[fluo][/fluo][smile16]
bonjour
désirant connaitre mes droit suite au bail terminé de 2012 a 2015 le syndic aucun renouvellement , par contre au poste de police pour dépot main courante envers le bailleur suite a un soucis entente , a divulgé me mettre dehors peut étre du a sa colére vu avoir pris sans violance vers le couloir de immeuble , mon bail du non meublé tous les frais sont a ma charge ex micro onde panne , porte placart vertimentaire chaufage électrique non fonctionnelle , pas moyen non plus d'avoir mes droit sur mon boxe compris sur mon bail elle refuse selon son dire comment faire pour tout ses soucis préscrit
mr van marcke philippe
6 résidence de lorraine
51200 épernay
0351409277
ALBERTCLAUDE83@GMAIL.COM

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés